



Règlement trail

La participation aux trails du Meyboom entraîne l'acceptation sans réserve du règlement suivant. Celui-ci a pour objectif d'assurer le bon déroulement de la course, la sécurité des participants, le respect du parcours traversé.

1. La course est ouverte à toutes et tous. L'âge minimum est de 18 ans pour les épreuves longues distances (65 et 42 km en individuel) et de 12 ans pour les autres.

2. Chaque participant doit emporter :

	Tous	✓	Masque
	Tous	✓	Pièce d'identité
	Tous	✓	Téléphone portable
	Tous	✓	Gobelet personnel 15cl min.
65km	R&B	42km	✓ Camelbak avec au moins 1,5 litre d'eau
65km	R&B	42km	✓ Réserve alimentaire
65km			✓ Brassard réfléchissant
65km			✓ Couverture de survie
65km			✓ Optionnel : Lampe frontale
	R&B		✓ Kit de réparation de vélo
	R&B		✓ Bâton de relais

3. Il est aussi fortement recommandé d'emporter avec soi :

- ✓ Une somme minimum de 20€ afin de pallier les imprévus
- ✓ Une bande élastique adhésive permettant de faire un bandage ou un strapping (mini 80cm x 3 cm)

4. Le code de la route et le code forestier sont d'application.

5. Chaque participant doit respecter le parcours balisé sous peine d'être disqualifié.

6. Respectez l'environnement. Tout coureur abandonnant ses déchets sur le parcours sera disqualifié (respect de la charte des 12 éco-gestes).

7. Respecter les barrières horaires.

8. En cas d'accident grave (ex. : malaise cardiaque), le participant doit contacter le numéro d'urgence 112 repris sur le dossard ou bien communiqué lors du briefing d'avant course.

9. En cas de blessure plus légère (n'engageant pas le processus vital mais nécessitant des soins/un rapatriement), le participant doit contacter le numéro du dispositif secours de l'événement repris sur le dossard ou bien communiqué lors du briefing d'avant course.

10. Tout abandon de coureur doit être signalé par sms à l'organisation (numéro du responsable repris sur le dossard).